

Formation.—La formation du personnel de la Force active et de réserve relève des officiers généraux des cinq régions de commandement, sous la direction de la division appropriée du quartier général de l'Armée.

La formation élémentaire et avancée des recrues, ainsi que les cours de perfectionnement pour tous les grades, sont donnés dans plusieurs écoles de l'armée. Ces écoles sont organisées en permanence sur un pied de paix et sont situées aux endroits suivants:

- École du Corps royal canadien des blindés, Camp-Borden (Ont.).
- École royale canadienne d'artillerie, Camp-Shilo (Man.).
- École royale canadienne d'artillerie (D.C.A.), Picton (Ont.).
- École royale canadienne d'artillerie (artillerie côtière et D.C.A.), Esquimalt (C.-B.).
- École royale canadienne du génie militaire, Chilliwack (C.-B.).
- École royale canadienne des transmissions, Barriefield (Ont.).
- École royale canadienne de l'infanterie, Camp-Borden (Ont.).
- École du corps royal de l'intendance de l'armée canadienne, Camp-Borden (Ont.).
- École du corps royal du Service de la Santé de l'armée canadienne, Camp-Borden (Ont.).
- École du corps royal canadien des magasins militaires, Montréal (P.Q.).
- École du Service royal canadien de l'électricité et de la mécanique, Barriefield (Ont.).
- École du corps canadien de prévôté, Camp-Borden (Ont.).

En vertu d'accords internationaux, des arrangements permettent à un grand nombre de militaires canadiens de fréquenter les écoles militaires et les établissements de formation du Royaume-Uni et des États-Unis. Un arrangement semblable permet l'entraînement des militaires de ces pays dans les écoles militaires du Canada.

Les cadets du C.-É.O.C. et certains membres de la Force de réserve reçoivent aussi un entraînement dans les écoles militaires durant les mois d'été. Le gros des Forces de réserve reçoivent leur entraînement annuel, ordinairement d'une période de deux semaines, dans les principaux camps du Canada. Les instructeurs et le personnel de la Force active sont chargés de l'entraînement et de la direction des Forces de réserve durant ces périodes.

Les corps de cadets de l'Armée dans les high schools peuvent obtenir un entraînement d'été à tous les ans, s'ils le désirent. Des camps de cadets de high school sont établis dans toutes les régions de commandement.

Sous-section 3.—Le Corps d'aviation royal canadien

Le Corps d'aviation royal canadien se compose de six éléments: la Force régulière, la Force auxiliaire, la Force de réserve, les Cadets de l'air, la Division féminine et les escadrilles universitaires de l'Air. A l'heure actuelle, les deux dernières divisions sont inactives. Les cadets de l'Aviation royale canadienne ne font pas partie de la Force, mais ils y sont associés pour l'entraînement et la formation et les officiers des cadets de l'air détiennent une commission dans le C.A.R.C.

Le Corps d'aviation royal canadien est administré par le quartier général du Corps d'aviation à Ottawa (Ont.). Il y a deux régions géographiques aériennes. La région aérienne centrale, avec quartier général à Trenton (Ont.), a aussi sous elle le quartier général de groupe n° 10, Halifax (N.-É.). La région aérienne du Nord-Ouest, avec quartier général à Edmonton (Alb.), comprend deux groupes dont l'un à Winnipeg (Man.) et l'autre à Vancouver (C.-B.). En plus des régions aériennes, le service d'entretien (Ottawa, Ontario) dirige et coordonne les services d'intendance, d'équipement, de génie aéronautique et civil et d'inspection aéronau-